

Compte-rendu de la

**RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DU PROJET
EAF-NANSEN POUR LA ZONE DE LA COMMISSION DES PÊCHES
POUR LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN**

Hôtel Sugar Beach, Flic-en-Flac, Maurice, 3 octobre 2012



LE PROJET EAF-NANSEN

La FAO a initié l'exécution du projet «Renforcement de la base des connaissances pour mettre en œuvre une approche écosystémique des pêcheries marines dans les pays en développement (EAF-Nansen GCP/INT/003/NOR)» en décembre 2006. Le projet est financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad). Le projet EAF-Nansen fait suite aux précédents projets/programmes dans le cadre du partenariat entre la FAO, Norad et l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen en Norvège, pour l'évaluation et l'aménagement des ressources halieutiques dans les pays en développement. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec les gouvernements et en collaboration avec les projets grands écosystèmes marins (GEM¹) soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM²) et d'autres projets régionaux qui ont le potentiel de contribuer à certains éléments du projet EAF-Nansen.

Le projet EAF-Nansen offre l'opportunité aux pays côtiers de l'Afrique subsaharienne partenaires de recevoir un appui technique de la FAO pour le développement de cadres nationaux et régionaux visant une approche écosystémique de l'aménagement des pêches et la possibilité d'acquérir des connaissances complémentaires sur leurs écosystèmes marins. Ces éléments seront utilisés pour la planification et le suivi des pêcheries et de leurs écosystèmes. Le projet contribue à renforcer les capacités des administrations nationales responsables de l'aménagement des pêches en introduisant des méthodes d'évaluation des risques écologiques pour identifier les questions d'aménagement d'importance majeure ainsi que la préparation, la mise en œuvre et le suivi des progrès de la mise en œuvre de plans d'aménagement des ressources marines conformes à l'approche écosystémique des pêches.

¹ En anglais: Large Marine Ecosystem

² En anglais: Global Environment Facility (GEF)

RENFORCEMENT DE LA BASE DES CONNAISSANCE POUR
METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES
PÊCHERIES MARINES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(EAF-NANSEN GCP/INT/003/NOR)

Compte-rendu de la

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DU PROJET
EAF-NANSEN POUR LA ZONE DE LA COMMISSION DES PÊCHES
POUR LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Hôtel Sugar Beach, Flic-en-Flac, Maurice, 3 octobre 2012

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Ce document est le compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage régional (CPR) pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien (CPSOOI). La réunion s'est tenue à Flic-en-Flac, Maurice, le 3 octobre 2012. Le rapport présente les discussions, les décisions prises et les recommandations formulées au cours de la réunion. Il a été préparé par l'unité de gestion du projet EAF-Nansen à Rome et distribué à tous les participants pour commentaires et approbation.

FAO EAF-Nansen Project/FAO, Projet EAF-Nansen.

Minutes of the/Compte-rendu de

Meeting of the EAF-Nansen project Regional Steering Committee for the South West Indian Ocean Fisheries Commission area, Flic-en-Flac, Mauritius, 3 October 2012/La réunion du Comité de pilotage régional du projet EAF-Nansen pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien, Flic-en-Flac, Mauritius, 3 octobre 2012.

FAO EAF-Nansen Project Report/FAO, Rapport du Projet EAF-Nansen. No 17. Rome, FAO. 2013. 27 p.

RÉSUMÉ

La troisième réunion du Comité de pilotage régional (CPR) du projet EAF-Nansen pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien (CPSOOI) s'est tenue à l'hôtel Sugar Beach à Flic-en-Flac, Maurice, le 3 octobre 2012. La réunion a rassemblé des représentants des Comores, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice, du Mozambique, des Seychelles et de la République unie de Tanzanie. Des représentants du projet sur les grands écosystèmes marins des Courants d'Aghulhas et de Somalie (ASCLME) et du projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien (SWIOFP) étaient également présents à la réunion. Le CPR est responsable de l'évaluation des progrès réalisés par le projet et de la formulation de recommandations à l'unité de coordination du projet concernant les exigences, les priorités et les plans de travail pour la mise en œuvre du projet dans leurs régions respectives.

La réunion a commencé par un aperçu de la composition et du mandat du Comité de pilotage régional. Les activités entreprises au titre du projet, plus particulièrement la préparation des plans de gestion des pêches et certaines réalisations, ont également été présentées et discutées.

Les recommandations recueillies au cours de la réunion furent également discutées et adoptées par le Comité de pilotage régional.

INTRODUCTION

1. La troisième réunion du Comité de pilotage régional (CPR) du projet EAF-Nansen pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien (CPSOOI) s'est tenue à l'hôtel Sugar Beach, Flic-en-Flac, Maurice, le 3 octobre 2012.
2. Tous les pays membres étaient représentés. Étaient également présents à la réunion le Secrétaire exécutif régional du projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien, le secrétaire de la CPSOOI, des représentants du projet sur les grands écosystèmes marins des Courants d'Aghulhas et de Somalie ainsi que de nombreux observateurs. La liste des participants figure en Annexe 1.
3. La réunion a été présidée par Hosea Mbillinyi, Directeur des pêches de la République unie de Tanzanie, assisté de Samueline Ranaivoson de Madagascar.
4. L'ordre du jour de la réunion (Annexe 2) a été adopté sans modifications.
5. Le Coordinateur du projet EAF-Nansen a rappelé aux membres la composition et les termes de référence du CPR. Il a signalé que chaque CPR devait avoir des représentants des instituts de recherche et de l'administration des pêches des pays partenaires de la région, ainsi que de l'Institut de recherche marine (IMR) en Norvège, de la FAO et des représentants des programmes GEM et des autres programmes/projets partenaires opérant dans la zone.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PROJET

6. Le coordinateur du projet a présenté les conclusions, recommandations et points d'action de la réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux tenue à Accra, Ghana, en mars 2011.
7. Lors de la réunion d'Accra, la Tanzanie a été nommée présidente du CPR CPSOOI et Madagascar vice-président.
8. Le coordinateur a informé les participants que la question de l'assistance des pays de la région à préparer les plans de gestion des pêches en utilisant le cadre de l'AEP a été au cœur des activités du projet dans la région. Il a évoqué la collaboration avec le projet SWIOFP et comment cela a donné lieu à un soutien financier et technique accru aux pays en faveur de cette activité.
9. Les activités de renforcement des capacités entreprises au cours de l'année ont été énumérées, notamment la consultation sur l'intégration d'une formation à l'AEP dans les programmes universitaires en Afrique et les cours sur l'AEP qui ont eu lieu à l'université de Rhodes à Grahamstown, Afrique du Sud, du 8 août au 2 septembre 2011 et à l'université Ibn Zohr à Agadir, Maroc, du 12 au 30 septembre 2011. Les deux cours ont été suivis par des agents de la région de la CPSOOI avec le parrainage du SWIOFP, de la Commission de l'océan indien et du projet EAF-Nansen.
10. Les activités pour l'avenir du projet EAF-Nansen ont également été mentionnées, notamment l'instauration d'une phase de transition de trois ans et les discussions avec le PNUE, la COI de l'UNESCO et d'autres partenaires sur une possible plateforme du

système des Nations Unies pour suivre les changements climatiques dans l'environnement marin. Il a été expliqué que la phase de transition devait laisser suffisamment de temps au Ministère des affaires étrangères norvégien pour évaluer la situation et prendre une décision finale concernant le navire de recherche. Elle devait également donner l'occasion à la FAO et à l'IMR d'engager des discussions avec des partenaires potentiels concernant le cofinancement des coûts d'exploitation du navire et les synergies avec d'autres agences des Nations Unies et donateurs pour soutenir les activités d'intérêt commun.

11. La réunion a été informée de la décision du Gouvernement norvégien de financer la construction d'un nouveau navire de recherche pour le projet.
12. Dans les discussions qui suivirent, un membre du Mozambique a voulu savoir comment le changement climatique pouvait être pris en compte dans les plans de gestion. Gabriella Bianchi, de la FAO, a expliqué que l'AEP constituait un bon cadre pour faire face au changement climatique car, s'il s'agit d'une question d'une importance cruciale pour tout type de pêche, qui sera soulevée lors de l'exercice d'évaluation des risques et des mesures appropriées de gestion devront être proposées pour traiter ces questions.
13. Suite à une intervention similaire de Rondolph Payet du SWIOFP, il a été conclu que le changement climatique représentait un grand risque pour les pêcheries et que la gestion devait alors être proactive et plus préventive.
14. Madagascar a voulu savoir comment appliquer à l'aquaculture les savoirs acquis du projet EAF-Nansen. Gabriella Bianchi a offert d'établir des liens avec le travail complémentaire sur l'approche écosystémique de l'aquaculture en cours de réalisation par le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.
15. Au sujet des cours universitaires, il a été noté que davantage de personnes avaient besoin d'être formées du fait de la rotation élevée du personnel et que le matériel devait être mis à disposition des universités de la région afin d'être inclus dans leurs programmes. Il a été noté que la FAO travaille en ce sens.
16. Francis Marsac a informé les participants que le groupe de travail INDISEAS établit actuellement un partenariat avec le SWIOFP dans 4 pays de la région (Kenya, Madagascar, Mozambique et Tanzanie) qui implique l'évaluation du risque écosystémique des prises accessoires. Mr Marsac a appelé les autres pays à envisager leur participation à INDISEAS pour aider à tirer parti des savoirs déjà disponibles sur leurs écosystèmes en utilisant une approche axée sur les indicateurs comme l'encouragement le projet.
17. Il a également noté qu'un certain travail avait été fait sur l'environnement et le recrutement des poissons et que les résultats pouvaient servir pour les plans de gestion.

RAPPORT SUR LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL EAF

18. Le président du Groupe de travail régional (GTR) EAF de la zone de la CPSOOI, Renison Ruwa, a fait un rapport sur la réunion du GTR tenue les 1er et 2 octobre au même endroit.
19. Mr Ruwa a noté qu'au cours des deux dernières années, diverses avancées encourageantes avaient été faites dans le développement de plans de gestion basés sur la promotion du renforcement des capacités et les synergies entre le projet EAF-Nansen et le SWIOFP. Cela a donné lieu à la rédaction de plans de gestion qui en sont à divers stades de finalisation. Les plans de gestion peuvent avoir des axes divers, certains se concentrant sur les engins de pêche, les espèces ou les types (les pêcheries démersales ou pélagiques) tandis que d'autres sont axés sur l'espace ou la zone.
20. Précédemment, les activités principales étaient centrées sur le renforcement des capacités pour donner aux pays les moyens de développer leurs plans de gestion des pêches basés sur les principes de l'AEP.
21. Le président du GTR a rapporté qu'à ce jour, à l'exception des Comores et de Madagascar, qui n'ont jusqu'à présent préparé que les rapports de référence et d'évaluation du risque écologique car ils ont commencé le processus en retard, le reste des pays de la région a rédigé des ébauches de plans de gestion et à les finaliser d'ici décembre 2012. Il a cependant noté, qu'il est attendu que Madagascar et les Comores finalisent leurs plans de gestion d'ici décembre 2012.
22. Compte tenu des différences entre les processus d'obtention de l'approbation des gouvernements pour mettre en œuvre les plans de gestion, tous les pays devraient, à des stades divers, commencer la mise en œuvre des plans entre mars et décembre 2013.
23. Il a été noté que les Groupes de travail nationaux qui comprennent des représentants des agences gouvernementales et d'autres parties prenantes du secteur privé, des organisations locales et des organisations non gouvernementales ont pleinement participé au processus de développement des plans de gestion en rendant le processus plus participatif grâce à une stratégie axée sur des campagnes de sensibilisation et d'éducation à destination de plus larges groupes de parties prenantes communautaires.
24. Le président a présenté les conclusions et recommandations de la réunion du GTR en vue de leur examen par le CPR; celles-ci figurent à l'Annexe C.

DISCUSSIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION DES PÊCHES DANS LA ZONE DE LA CPSOOI

24. La discussion s'est ouverte sur la façon dont les plans de gestion sont préparés avec le soutien du projet EAF-Nansen et du SWIOFP et dont ils seront mis en œuvre. Aubrey Harris, de la FAO, a rappelé à la réunion que le Groupe de travail régional EAF est un organisme subsidiaire relevant du Comité scientifique de la Commission et que, lors de la réunion du GTR, il a été demandé au groupe de travail de faire suivre à la Commission la question de l'endossement et de la mise en œuvre des plans de gestion. Il a noté que les

- partenaires ne soutiendront pas la mise en œuvre des plans à moins qu'ils n'aient été endossés par les pays et la Commission.
25. Mr Harris a donné un exemple des structures utilisées en Australie pour mettre en œuvre les plans de gestion, notamment la préparation de plans opérationnels annuels. Il a précisé que chaque plan a un gestionnaire à qui incombe, d'une certaine manière, la gestion de la pêche en question.
 26. Rondolph Payet, le Secrétaire exécutif régional du SWIOFP, a demandé aux pays de redoubler d'efforts pour finaliser et endosser les plans de gestion. Il a noté que la méthodologie employée devrait être reproduite pour les travaux à venir et devait être développée dans les administrations nationales des pêches.
 27. De nombreux pays se sont engagés à compléter leurs plans d'ici la fin de l'année ou au plus tard en janvier 2013. Mr Payet a informé la réunion que, comme le financement du SWIOFP aux pays prendra fin le 31 janvier 2013, il fallait donner la priorité à ce travail et les pays devaient être fermes sur leurs engagements. Il a été souligné qu'après cette date, les fonds mis à disposition par le SWIOFP non utilisés devront être retournés par les pays.
 28. Le CPR a convenu que tous les plans de gestion devraient être achevés et endossés fin janvier 2013. Un membre du Mozambique a fait remarquer que le processus d'endossement ne dépendait pas totalement des administrations des pêches et qu'il pouvait durer de deux à trois mois.
 29. Sur la question de savoir comment la CPSOOI va suivre la mise en œuvre des plans, Aubrey a rappelé le travail réalisé sur l'utilisation des outils de suivi de l'AEP pour établir des références sur la mise en œuvre de l'AEP dans les pays de la région.
 30. Gabriella Bianchi a noté qu'il sera essentiel de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés durant le processus de planification. Elle a également précisé qu'il est important de le lier au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO.
 31. Des structures locales ont été proposées pour assurer la mise en œuvre des plans. Maurice a informé le CPR de son intention de créer un Comité de gestion des bancs de pêche dans la cadre de la loi sur la pêche. La Tanzanie envisage également de transformer le Groupe de travail national EAF en comité de coordination du plan de gestion.

ADMINISTRATION ET FINANCE

32. Kyriakos Kourkouliotis, responsable des opérations et analyste de projets du EAF-Nansen, a fait une présentation des sujets d'ordre financier et administratif, plus particulièrement de ceux liés à la mise en œuvre des activités au niveau du pays.
33. Mr Kourkouliotis a précisé qu'en 2008, les projets EAF-Nansen et SWIOFP ont conclu un accord de partenariat/collaboration stratégique grâce auquel huit projets AEP nationaux ont été cofinancés par ces deux projets aux Comores, au Kenya, à Madagascar, à Maurice, au Mozambique, aux Seychelles et en Tanzanie.
34. Le soutien financier de la FAO est octroyé par le biais d'un protocole d'accord signé entre les administrations des pêches et le représentant de la FAO. Les fonds alloués aux pays couvrent principalement l'organisation de réunions au niveau national, le recrutement de consultants nationaux, les voyages pour participer aux ateliers ERA et les

réunions de validation dans les autres pays de la région pour diffuser les expériences. En plus de la contribution fournie par le biais des protocoles d'accord, le projet EAF-Nansen octroie des fonds complémentaires pour recruter des consultants internationaux afin d'aider les pays à la préparation de plans de gestion. Ces fonds sont gérés directement par le projet EAF-Nansen.

35. Le financement total pour les projets dans la zone du sud-ouest de l'océan indien se monte à 462 000 \$EU, répartis comme suit:
- EAF-Nansen: 223 000 \$EU
 - SWIOFP: 199 000 \$EU
 - Pays: 40 000 \$EU
36. Le CPR a été informé que, à l'exception de quelques pays, les rapports intérimaires et les états financiers n'ont pas été soumis comme il l'avait été exigé. Il a été rappelé aux membres que les protocoles d'accord sont des dispositions contractuelles et que les rapports d'avancement techniques et financiers doivent être soumis conformément aux termes des protocoles d'accord.
37. Mr. Kourkouliotis a également informé le CPR qu'en plus du soutien financier fourni pour les projets nationaux, le projet EAF-Nansen a mis à disposition des pays une somme de 5 000 \$EU par le biais d'un autre protocole d'accord pour le fonctionnement des GTN dans certains pays. L'objectif de ces protocoles d'accord est d'organiser des ateliers afin de promouvoir l'AEP dans ces pays, de fournir, si nécessaire, un mécanisme de liaison entre les agences nationales de gestion des pêches et les autres agences, de faciliter, en cas de besoin, la consultation des différentes parties prenantes, d'assurer que les opinions des parties prenantes se retrouvent bien dans le travail et les résultats des projets nationaux et d'identifier et de hiérarchiser, en consultation avec les parties prenantes, les questions d'AEP qui exigent l'attention au sein du secteur national de la pêche marine.
38. Il a noté que les rapports techniques et financiers pour ce protocole d'accord doivent être tenus séparés des rapports sur les projets EAF nationaux.
39. Après cette présentation, quelques membres exprimèrent leur appréciation pour le soutien donné.

ACTIVITÉS DU PROJET DURANT LA PHASE DE TRANSITION

40. Le CPR a été informé que, durant la phase de transition (2012–2014), la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches demeurerait le principal objectif et que le projet continuerait à travailler en vue de la mise en œuvre de l'AEP à différents niveaux, notamment par la collecte d'informations pertinentes sur l'état présent de l'écosystème et leur utilisation pour la gestion des ressources.
41. Il a été noté également que le Norad a demandé à ce que les activités de recherche de terrain soient étendues pour répondre aux besoins plus larges de suivi de l'état de l'écosystème marin en termes de changements dans la biodiversité et la productivité qui pourraient résulter de l'impact du changement climatique et de la pollution.

CAMPAGNES DU N/R DR FRIDTJOF NANSEN DANS LA ZONE DE LA CPSOOI

42. Le CPR a été informé qu'en raison des actes de piraterie qui sévissent dans la région, aucune campagne ne serait menée par le *N/R Dr Fridtjof Nansen* au cours de l'année et qu'aucune campagne n'est prévue avant une amélioration de la situation.

FORMATION ET BOURSES

43. Il a été rappelé la possibilité de formation et de bourses dans le cadre du projet EAF-Nansen. Le projet continuera à offrir des cours sur l'AEP et un cours en portugais est prévu en 2013. Le programme de mentorat pour la formation individuelle sera également poursuivi.

OBSERVATIONS FINALES ET CLÔTURE

44. Gabriella Bianchi a déclaré que la réunion du CPR lui avait donné l'assurance que, en travaillant ensemble, les objectifs fixés pour les projets individuels pouvaient être atteints. Elle a ajouté qu'elle était également encouragée par le sentiment d'engagement renouvelé et la démonstration de l'appropriation du processus par les pays et qu'elle appréciait grandement les efforts réalisés. Elle a promis que la FAO continuerait d'apporter son soutien aux pays pour la mise en œuvre des plans de gestion.
45. Rondolph Payet a réaffirmé les avantages de la collaboration entre le SWIOFP et le projet EAF-Nansen. Il a noté que si nous surmontons les défis et nous assurons que les choses fonctionnent comme prévu, les pays devraient s'engager encore plus; il a également remercié la FAO pour son soutien.
46. Aubrey Harris a souligné l'utilité de tenir des réunions l'une à la suite de l'autre.
47. Le délégué de la Somalie a noté avec satisfaction les recommandations de la réunion du GTR, surtout celles concernant l'appel à une plus grande participation de son pays au projet EAF-Nansen. Il a souligné qu'avec le retour à la normale de la situation politique dans son pays, il aimerait participer de façon active à toutes les activités à venir du projet.
48. Francis Marsac a souligné la contribution scientifique que le projet INDISEAS peut apporter à la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches et a encouragé les pays à se joindre à l'initiative.

AUTRES QUESTIONS

Élection du président et du vice-président

49. L'élection est reportée au début de la prochaine réunion du CPR.

Date et lieu de la prochaine réunion

50. Les membres ont été informés que comme les réunions du CPR devaient se tenir à la suite des réunions du CPSOOI, du SWIOFP et de l'ASCLME, les dates et lieux de la prochaine réunion du CPR leur seraient communiqués en temps utile.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

51. Les recommandations suivantes ont été soumises à l'examen de la CPSOOI.

52. Le Comité de pilotage régional du projet EAF-Nansen pour la zone de la CPSOOI:

- Apprécie le soutien apporté par le Gouvernement norvégien (Norad) et le FEM par le biais, respectivement, de la FAO et de la Banque mondiale, pour aider les pays de la région à développer des plans de gestion des pêches conformes aux principes de l'AEP.
- Apprécie la présentation des objectifs, des activités menées et des résultats atteints pour la promotion et la mise en œuvre de l'AEP et note avec satisfaction le partenariat établi avec les projets de la région comme SmartFish et le SWIOFP pour coordonner les efforts respectifs, définir des actions dans les zones d'intérêt commun et éviter les doubles emplois.
- Apprécie l'activité menée par le projet EAF-Nansen pour évaluer la législation sur la pêche dans un certain nombre de pays et la façon dont celle-ci tient compte de l'AEP ainsi que le travail conduit par le SWIOFP sur l'harmonisation des textes juridiques. Le comité demande au SWIOFP de divulguer les conclusions de son étude lorsqu'elles seront disponibles.
- Note la bonne collaboration entre le projet EAF-Nansen et différentes universités africaines pour organiser des formations sur l'AEP et exprime sa satisfaction qu'un cours de base soit en cours de finalisation et sera mis à disposition des universités pour être inclus dans leurs programmes.
- Étant donné que le principal projet partenaire SWIOFP doit prendre fin en mars 2013, demande que les recommandations soient modifiées afin qu'il soit indiqué que les plans de gestion doivent être prêts fin décembre 2012 et approuvés fin janvier 2013.
- Ayant à l'esprit la date de clôture du SWIOFP, demande à la CPSOOI d'insister auprès des pays membres sur la nécessité d'avoir les plans de gestion finalisés et approuvés dès que possible.
- Demande aux pays qui ont reçu le soutien financier de la FAO de soumettre à l'unité de coordination du projet EAF-Nansen et à la représentation de la FAO dans leurs pays respectifs, les rapports d'avancement et les états financiers comme stipulé dans les protocoles d'accord.
- Reconnaissant la nécessité d'installer une structure efficace et durable pour la gestion des pêches dans les pays, le CPR demande qu'un gestionnaire, et si possible une unité de coordination et de gestion, soient mis en place pour rendre opérationnels les plans de gestion et rapporter les progrès à la CPSOOI. Le CPR demande aux pays d'intégrer l'unité de coordination et de gestion dans leur processus de gestion et accueille la proposition du projet EAF-Nansen d'assister les pays pour entreprendre l'évaluation des besoins pour la mise en œuvre du plan, notamment l'établissement de l'unité de coordination et de gestion.
- Demande à la CPSOOI de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AEP dans la région et de chercher à obtenir l'assurance auprès de ses membres que tous les plans ultérieurs de gestion des pêches prendront en compte les principes de l'AEP.
- Note avec intérêt la décision du Norad de continuer à financer le projet EAF-Nansen au-delà de la phase de transition avec la construction d'un nouveau navire de recherche. Le CPR se félicite également de la décision du donateur de poursuivre son

soutien durant la deuxième phase du projet afin de consolider et renforcer les capacités des pays pour la mise en œuvre de l'AEP.

- Préoccupés par l'impact potentiel du changement climatique sur les ressources halieutiques et les écosystèmes et des conséquences possibles pour leur conservation et leur gestion, les participants demandent au projet EAF-Nansen d'inclure la région du sud-ouest de l'océan indien dans les futures activités du projet et demandent à être associés à la préparation de la deuxième phase du projet.
- Prend note avec satisfaction de l'initiative prise par le projet EAF-Nansen de chercher à élargir la collaboration avec d'autres partenaires dotés de mandats précis pour créer une plateforme du système des Nations Unies pour le suivi des changements climatiques dans les écosystèmes marins, en particulier dans les pays en développement.
- Note que le projet EAF-Nansen n'a pas prévu d'intervenir dans le secteur de l'aquaculture et se félicite de l'offre du projet de relayer les questions des pays concernant l'aquaculture au service compétent du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.

ANNEXE 1
LISTE DES PARTICIPANTS

COMORES

Kamardine Boinali
Ministère de la pêche
Directeur des pêches
Fomboni, Moheli
Comores
Tel.: +269 3326610
Email: boinalikamar@yahoo.com

Nashime Mohamed
Direction des Ressources Halieutiques
Moheli
Comores
Email: nashimohamed@gmail.com

KENYA

Godfrey Monor
Directeur des pêches
Département des pêches
Museum Hill
P.O. Box 58187
Nairobi, Kenya
Email: monorgv@gmail.com

Mwaka Barabara Said
Département des pêches
PO Box 90423
80100 Mombasa
Kenya
Tel.: +254 41475157/722596211
Email : barabaraside@yahoo.co.uk

Renison Ruwa
Institut de recherches marines et
halieutiques du Kenya
P.O. Box 81651 -80100,
Mombasa, Kenya
Tel.: +254 733 700 572
Email: kruwa@kmfri.co.ke or
reniruwa@yahoo.com

MADAGASCAR

Samueline Ranaivoson
Direction Centrale de la pêche et des
Ressources Halieutiques
Antananarivo 101
Madagascar
Tel.: +261 3240 612 96
Email: samranaivo@gmail.com

Roginah Rafidison
Direction Centrale de la pêche et des
Ressources Halieutiques
Antananarivo 101
Madagascar
Tel.: 261 320441861
Email: rogirafidi@yahoo.fr

MAURICE

Daroomalingum Mauree
Directeur des pêches
Ministère de la pêche
4th Floor L.I.C.I. Centre, Port Louis,
République de Maurice
Tel.: +230 2112470

Mardayven Nallee
Ministère de la pêche
Division scientifique
4th Floor L.I.C.I. Centre, Port Louis,
République de Maurice
Tel.: +230 2112470
Email: mnallee@mail.gov.mu

Dharmendra Degambur
Ministère de la pêche
Direction scientifique
Centre de recherche halieutique d'Albion
Petite Rivière
République de Maurice
Tel.: +230 238 4100
Fax: +230 238 4184
Email: ddegambur@mail.gov.mu

MOZAMBIQUE

Maria Ascensão Pinto
 Ministère de la pêche
 Direction nationale de l'administration des
 pêches
 Département de la gestion des pêches
 Consaglieri Pedroso road, N. 347
 Maputo
 Tel.: +258 21-35 7100/358000
 Email: apinto347@gmail.com

Stela Chichava Julião Mause
 Ministère de la pêche
 Direction nationale de l'administration des
 pêches
 Département de la gestion des pêches
 Consaglieri Pedroso road, N. 347
 Maputo
 Tel.: +258 21-35 7100 /358000
 Email: smausse@yahoo.com.br

SEYCHELLES

Roy Clarisse
 Directeur général adjoint
 Autorité de la pêche des Seychelles
 P.O. Box 449
 Victoria, Mahé, Seychelles
 Tel.: +248 670300
 Email: royc@sfa.sc

TANZANIE

Hosea Gonza Mbillinyi
 Directeur des pêches
 Ministère de l'élevage et du
 développement de la pêche
 P.O. Box 2462
 Dar es Salaam, Tanzanie
 Tel.: +255 222860470/784455530
 Email: hoseagonza@yahoo.com

Tumaini Samwel Chambua
 Ministère de l'élevage et du
 développement de la pêche
 P.O. Box 2462
 Dar es Salaam
 Tanzania
 Tel.: +255 22 2860470/ 713751209
 Email: chatmaini182002@yahoo.com

Abdi Hussein
 Ministère de l'élevage et du
 développement de la pêche
 P.O. BOX 9152,
 Dar es Salaam,
 Tanzanie
 Tel.: +255 754 362 101
 Email: kalabdy16@yahoo.com

FAO

Aubrey Harris
 Fonctionnaire principal chargé des pêches
 Bureau sous-régional pour l'Afrique
 australe
 PO Box 3730, Harare, Zimbabwe
 Tel.: +263 4 253655, 253657
 Email: Aubrey.Harris@fao.org

Kwame Koranteng
 Service de la pêche marine et continentale
 (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel.: +39 0657056007
 Email: Kwame.Koranteng@fao.org

Kyriakos Kourkouliotis
 Service de la pêche marine et continentale
 (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel.: +39 0657053715
 Email: Kyriakos.Kourkouliotis@fao.org

Gabriella Bianchi
 Service de la pêche marine et continentale
 (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture
 Via delle Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Tel.: +39 06570 53094
 Email: Gabriella.Bianchi@fao.org

SMARTFISH

Clotilde Bodiguel
 Responsable de projet
 Programme SmartFish-FAO
 Blue Tower, 5th Floor, Ebène
 Rue de l'Institut
 Mauritius
 Tel.: +230 402 6100
 Mob.: +230 251 2844
 Email: Clotilde.Bodiguel@fao.org

**COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA
CPSOOI**

Andrew Cockcroft
 Spécialiste principal scientifique
 Département de l'agriculture, de la forêt et
 de la pêche
 Division des pêches
 P Bag X2 Rogge Bay
 Cape Town
 Afrique du Sud
 Tel.: +27 21 4023132
 Email: AndrewC@daff.gov.za

SWIOFP

Rondolph PAYET
 Secrétaire exécutif régional
 Unité régionale de gestion (URG)
 c/o Institut de recherches marines et
 halieutiques du Kenya
 P O Box 81651-80100
 Mombasa, Kenya
 Tel: +254 20 8023924
 E-mail: rpayet@gmail.com

**INSTITUT DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT (IRD)**

Francis Marsac
 UMR 212 "Exploited Marine Ecosystems"
 Department of Oceanography
 RW James Building
 University Avenue
 University of Cape Town
 Rondebosch, 7701, RSA
 Tel.: +27 (0)21 650 3279
 Fax: +27 (0)21 650 3979
 Email: francis.marsac@ird.fr

ASCLME

Warwick Sauer
 Rhodes University
 Grahamstown 6140
 Afrique du Sud
 Email: W.Sauer@ru.ac.za

ANNEXE 2
ORDRE DU JOUR

8:30-9:00	Enregistrement	Action
9:00 -11:00	Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et arrangements administratifs • Bienvenue et TOR du CPR • Président, vice-président et rapporteurs • Ordre du jour • Points d'action de la réunion conjointe des comités de pilotage régionaux • Mise à jour sur les activités du projet • Activités des pays – mises à jour et enseignements tirés (rapport de la réunion du GTR) 	
11:00-11:20	Pause-café	
11:20-13:00	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions sur la mise en œuvre des plans de gestion des pêches dans la zone de la CPSOOI • Administration et finance • Activités du projet EAF-Nansen durant la phase de transition • Campagnes du <i>N/R Dr Fridtjof Nansen</i> dans la région de l'océan Indien occidental • Formation et bourses • Sujets divers • Conclusions et recommandations 	
	Déjeuner	

ANNEXE 3

Conclusion et recommandations de la réunion du GTR tenue les 1^{er} et 2 octobre 2012

Les recommandations suivantes furent débattues et approuvées aux fins de soumission au Comité de pilotage régional.

Les participants du Groupe de travail régional d'EAF-Nansen pour la zone du sud-ouest de l'océan indien:

- Apprécient le soutien fourni par le projet EAF-Nansen pour aider les pays de la région à adopter et mettre en œuvre une approche écosystémique des pêches qui leur est essentielle pour respecter leurs engagements envers les objectifs du Millénaire pour le développement et le Sommet mondial pour le développement durable concernant les secteurs de la pêche.
- Apprécient l'assistance technique et financière fournie par la FAO/le projet EAF-Nansen et le SWIOFP pour développer les plans de gestion dans la région.
- Tout en reconnaissant les efforts réalisés par le projet EAF-Nansen pour créer des synergies et des complémentarités avec les autres acteurs de la région comme le SWIOFP, ASCLME et le projet SmartFish, les participants redisent l'importance du renforcement de ces partenariats stratégiques afin de favoriser la mise en œuvre de l'AEP dans la région.
- Appellent le projet EAF-Nansen à inclure la Somalie dans ses activités aux niveaux national et régional.
- Conscients que les décisions et les mesures prises dans un pays pour gérer les stocks partagés et les stocks d'intérêt commun, ont un impact sur les pays voisins, les participants reconnaissent la nécessité de coopérer les uns avec les autres et, au niveau régional, avec la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien (CPSOOI) pour la mise en œuvre de cadres de gestion harmonisés en ligne avec les principes de l'AEP et pour assurer l'engagement politique et l'harmonisation des législations sur la pêche.
- Demandent que la CPSOOI, dans le cadre de son mandat, surveille l'état de la mise en œuvre de l'AEP dans la région.
- Demandent que les pays sollicitent, en plus du projet EAF-Nansen, le soutien d'autres sources de financement pour mettre en œuvre les plans de gestion. Pour ce faire, le GTR recommande que les pays renforcent leur coopération avec d'autres projets comme SmartFish pour mobiliser des fonds supplémentaires en soutien à la mise en œuvre des plans de gestion.
- Prennent note de l'initiative de certains pays d'utiliser les compétences et aptitudes disponibles au sein du GTN pour la préparation de l'ébauche du plan de gestion, ce qui a contribué à renforcer l'internalisation de l'AEP et son appropriation. Cependant, les participants ont demandé que, le cas échéant, le projet EAF-Nansen assiste les GTN pour la finalisation de leurs plans de gestion.
- Apprécient la présentation faite sur les différentes étapes du processus de préparation de plans de gestion qui soient conformes à l'AEP et notent la nécessité de restructurer les ébauches de plans de gestion, de les rendre plus concis avec un cadre logique comportant des indicateurs qui permettront de suivre les progrès accomplis en termes d'impact. Les participants s'engagent à intégrer les commentaires et à finaliser les plans de gestion début 2013 au plus tard, en vue de leur adoption par les autorités nationales.

- Il est proposé de réaliser un examen annuel au niveau opérationnel pour évaluer les progrès réalisés et les difficultés rencontrées et une révision générale après une période de 5 ans. Il a été demandé aux pays d'inclure ce point dans leurs plans de gestion.
- Préoccupés par l'importance d'aider les gestionnaires à évaluer et comparer les différentes options et décider des meilleures mesures pour mettre en œuvre les plans de gestion, les participants reconnaissent la nécessité d'inclure dans les plans de gestion une analyse des coûts et des bénéfices économiques et sociaux et de l'impact des mesures de gestion. Une analyse préliminaire est en cours de réalisation et sera incorporée aux plans avant leur adoption. Le projet EAF-Nansen a proposé d'organiser une formation régionale sur l'analyse coût/bénéfice.
- Tout en reconnaissant que la préparation et l'exécution des plans de gestion est une prérogative des autorités des pêches en collaboration avec les autres entités concernées, les participants conviennent qu'un plan de gestion ne peut être considéré comme durable seulement que s'il est soutenu par un financement à long terme. Les sources de financement probables sont les crédits affectés par le ministère en charge des pêches, les fonds pour la pêche et les ressources externes dont le secteur privé.

